

Directives de Santé & Sécurité

Mesures de sécurité et de protection sur les chantiers, usines et sites Holcim

Version 02/2020

Exigences minimales de santé et de sécurité pour le respect de l'accord contractuel

Afin de protéger toutes les parties concernées et d'assurer la sécurité et le bon déroulement des opérations de travail, Holcim prescrit des normes de sécurité minimales. Ces dispositions de protection font partie intégrante de la coopération contractuelle. Les frais découlant des dommages, des dépenses supplémentaires ou des retards causés par le non-respect de ces consignes seront facturés sur une base horaire.

Exigences minimales sur le site Holcim

Pour les clients départ ou les fournisseurs qui viennent pour la première fois sur un site Holcim, une brève discussion d'introduction aborde les règles de sécurité, la circulation et le comportement sur le site. Sur tous les sites Holcim, le port d'équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire pour la sécurité des personnes. L'EPI comprend les éléments suivants:

- Casque
- Lunettes de protection
- Vêtements de sécurité à haute visibilité de classe 2
- Chaussures de sécurité de catégorie S3

(Porter un pantalon court n'est pas autorisé)

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pendant la conduite ou l'exécution de travaux. Les véhicules peuvent uniquement être garés sur des places de stationnement marquées et le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. En outre, il est interdit de monter à bord d'un véhicule sans protection antichute (plateforme ou harnais avec point d'ancrage). Le travail et la conduite de véhicules sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments ne sont pas tolérés. Le personnel de Holcim doit respecter en tout temps les directives de santé et de sécurité. Toute observation d'incidents liés à la sécurité doit être immédiatement signalée.

Exigences minimales sur les chantiers de construction et dans les autres usines

Le client est responsable de l'accès sûr et facile au chantier, aux espaces de déchargement et de livraison. Il veille au caractère parfaitement manœuvrable des véhicules sur le terrain. Si la sécurité du lieu de transbordement n'est pas garantie selon les critères suivants, les chauffeurs Holcim et les transporteurs accrédités sont autorisés à refuser la livraison ou la réception de matériel avec justification.

• Accès au point de déchargement/réception

- L'accès est libre de tout obstacle et possible en marche avant. Si nécessaire (p. ex. lors des manœuvres de retournement et des marches arrière), un guide doit être mis à disposition.
- La voie d'accès au point de déchargement/réception est clairement indiquée.
- La voie d'accès au point de déchargement/réception doit être plane, stabilisée et assez large pour les livraisons par camion.
- Si le déchargement ou le chargement doit être effectué sur la route, il faut sécuriser le point de déchargement/réception (avec des cônes de signalisation et si nécessaire avec une personne qui régule la circulation).

- **Dispositions au point de déchargement/réception**

- Un interlocuteur pour toute question est désigné et présent sur le terrain.
- Le site de déchargement/chargement est plat, stabilisé et sans obstacles (p. ex. pas d'arbres, de toits à proximité immédiate de la zone de basculement et de mouvement du camion à benne basculante/silo/flèche de distribution).
- Des lignes de sécurité sont marquées au point de déchargement et au bord des talus.
- Une distance minimale de 10 mètres par rapport aux lignes électriques doit être respectée.
- Si le client exige l'ajout d'additifs directement dans la trémie de remplissage du malaxeur, une plateforme appropriée doit être disponible et les travaux doivent être effectués par le client. Il est interdit de monter et d'utiliser l'échelle ou la plateforme du malaxeur.
- Le retour du béton depuis la benne de grue dans le camion malaxeur est toujours interdit.
- Le client est responsable du positionnement final de la benne de grue sous la goulotte de déversement lors du déchargement du camion malaxeur.
- Lors de la réception des matériaux (p. ex. excavation, démolition, etc.), le chargeur fait tout son possible pour éviter de surcharger les camions.

- **Livraison de ciment**

- La vue depuis le camion silo sur les éléments de l'installation importants pour la sécurité (p. ex. le filtre, le clapet de surpression/dépression, la lampe témoin, les raccords, la colonne montante de ciment, etc.) doit être dégagée. Dans le cas contraire, une communication constante doit être assurée entre le directeur de l'installation et le chauffeur.
- La distance entre la remorque du silo et le raccordement du silo ne doit pas dépasser 20 mètres et le raccordement du silo ne doit pas être à plus de 1,5 mètre de haut. Le tuyau d'alimentation en ciment fait généralement 4 pouces (100/110 mm).
- Le client doit donner à Holcim la possibilité de contrôler les dispositifs de sécurité du silo.
- Le client est responsable de l'entretien régulier du silo, de son parfait état de fonctionnement et de sa conformité à l'état de la technique.
- Les dispositifs de sécurité suivants doivent être présents et fonctionnels au niveau du silo à ciment:
 1. Un clapet mécanique de surpression/dépression.
 2. Un filtre adapté au ciment, p. ex. sur le toit du silo (le filtre doit être entretenu/nettoyé comme décrit dans le mode d'emploi).
 3. Les installations fixes et les centrales à béton sont en outre équipées d'un dispositif d'arrêt automatique qui bloque automatiquement la conduite du silo en cas de remplissage excessif ou de surpression (clapet à pincement), ou d'un dispositif d'avertissement qui déclenche une alarme sonore ou visuelle.